



ROYAUME DE BELGIQUE  
Service public fédéral  
Affaires étrangères,  
Commerce extérieur et  
Coopération au Développement

MINUTE - 23/11/18 - Coulon Véronique - D5.1  
Service Humanitaire (D5.1)

Votre personne de contact:  
Annick Peeters  
Tel: 02 501 47 16  
E-mail: annick.peeters@diplobel.fed.be

Monsieur Alexander De Croo  
Vice-Premier Ministre et Ministre de la Coopération au  
Développement, de l'Agenda numérique, des  
Télécommunications et de la Poste

à l'Ambassade de Belgique

à Rome

nos références

D5.1/AP/HUM.04.04.03/2018.06/1819217

n° d'ordre

63

date

29 NOV, 2018

**Objet: FAO – Projet « Solar energy to protect and restore agricultural productive capacities and livelihoods in the Gaza Strip » - PJ/2018/06 – Demande d'avenant - 1436**

Veillez trouver ci-joint l'avenant prolongeant de 6 mois le projet sous rubrique.

Je vous saurais gré de transmettre cet avenant à la FAO.

Merci d'avance pour votre collaboration.

Koen Van Acoleyen  
Directeur D5 a.i

Annexe : 1 avenant

minutée par

V COULON

nom et visa du chef de  
service a.i

N LOOZEN

nom et visa du directeur D5 a.i.

K VAN ACOLEYEN

.be





ROYAUME DE BELGIQUE

Vice-Premier Ministre  
Ministre des Affaires étrangères et européennes

MINUTE - 19/11/18 - Peeters Annick -  
D5.1

Votre personne de contact:  
Annick Peeters  
Tel : 02 501.47.16  
E-mail : annick.peeters@diplobel.fed.be

Dominique Burgeon  
Director of Emergency and Rehabilitation Division  
United Nations Food and Agriculture Organization (FAO)  
Viale delle Terme di Caracalla

00100 Rome  
Italy

votre courrier du	vos références	nos références	date
01/11/2018	OSRO/GAZ/802/BEL	D5.1/AP/HUM.04.04.03/2018.06 à mentionner dans toute correspondance	

**Objet: Projet de la FAO « Solar energy to protect and restore agricultural productive capacities and livelihoods in the Gaza Strip » - 1.000.000 EUR - PJ/2018/06**

**Demande d'avenant**  
**- extension du programme et report de la date de démarrage du projet -**

Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du 1<sup>er</sup> novembre 2018 par lequel vous souhaitez différer la date de démarrage du projet en référence ainsi et nous soumettre une demande d'extension de la période d'exécution du projet, sans coût budgétaire ni réalignement du budget initial.

En ce qui concerne le report de la date de démarrage du projet, je ne peux faire suite à votre demande. En effet, la convention qui vous a été envoyée devait être amendée en ce sens. La date de début du projet reste donc le 8 mai 2018.

En revanche, concernant la demande de prolongation de la durée du projet, j'ai l'honneur de vous informer que je marque mon accord pour l'extension de la durée du projet de 6 mois, soit jusqu'au 8 novembre 2019.

La période additionnelle de 6 mois devrait permettre au partenaire, conformément au planning révisé, de correctement terminer la mise en œuvre des activités prévues pour le projet, de coordonner les activités avec les autorités et communautés locales ainsi que de consolider les résultats acquis dans le cadre du projet.

minutée par

Annick Peeters

nom et visa du chef de service a.i

Nora Loozen

nom et visa du Directeur a.i

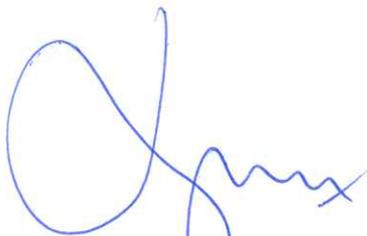
Koen Van Acoleyen

visa du Président CD

.be

La présente lettre constitue un avenant à la lettre-convention, réglant les modalités d'exécution relatives au programme susmentionné.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Bruno van der Pluijm  
Directeur général de la DGD

